

de langue française d'Afrique; aussi, j'estime qu'un programme d'entr'aide destiné aux étudiants et aux jeunes gens permettrait au Canada de jouer un rôle primordial et très efficace dans les pays africains de langue française.

Comme complément à une force de paix, monsieur le président, j'estime qu'il faudrait assurer au Canada les moyens d'entraînement nécessaires. J'ose croire que le gouvernement actuel va songer sans délai à favoriser dans les universités des moyens d'entraînement qui répondraient aux trois exigences suivantes: former un personnel employé au pays à la mise en œuvre de nos programmes de l'ARDA dans les régions insuffisamment développées; assurer le personnel voulu pour les programmes visant à apprendre à nos Indiens des réserves à se suffire à eux-mêmes; enfin, fournir le personnel voulu pour l'étranger.

J'incite fortement le ministre à demander à ses fonctionnaires d'étudier sur-le-champ la possibilité de créer au Canada un contingent de la paix. Il faudrait peut-être que le gouvernement accorde un large appui au programme à caractère privé et qui a connu un grand succès que l'Organisation du service outre-mer des universités canadiennes a mis sur pied. Cet organisme compte cette année plus de 200 étudiants, des jeunes gens et des moins jeunes qui sont en service à l'étranger où ils représentent le Canada. Cet organisme est financé par des capitaux privés et reçoit des contributions du public mais, cette année, le gouvernement l'a aidé en transportant certains de ses membres à l'étranger dans les avions de l'ARC. Il a aussi bénéficié des conseils du ministère des Affaires extérieures. Il appartient au ministère de décider si le gouvernement doit appuyer un programme qui a aussi bien fait ses preuves et qui a connu autant de succès ou s'il est préférable de créer un programme d'aide entièrement financé par l'État. En tout cas, je suis persuadé qu'il faut faire quelque chose sur-le-champ: accorder une aide considérable au programme universitaire ou instituer un programme gouvernemental parallèle.

La mise sur pied par le gouvernement canadien d'une opération massive rappelant l'activité du corps de la paix aurait plus de valeur, proportionnellement aux dépenses en cause, que toute autre forme d'aide. Mais, ce qui est encore beaucoup plus important, à mon avis, cette initiative serait le remède tout indiqué pour la jeunesse de notre pays qui, à cause de son introversion et du souci qu'elle se fait à l'égard des problèmes internes du Canada, perd de vue le rôle que notre pays devrait jouer dans le monde. En jetant les yeux au-delà de nos frontières, en bénéficiant des avantages manifestes que représente le fait de posséder deux des langues

et des cultures les plus éminentes au monde et en faisant profiter les autres pays de notre expérience du compromis, que nous pratiquons de façon presque unique, dans un siècle encore harcelé par les anciens antagonismes, j'estime que notre jeunesse peut faire taire les sceptiques et cimenter ainsi, plus que de toute autre façon, l'unité de notre pays.

M. Cantelon: Monsieur le président, j'aimerais consacrer quelques instants à la politique du Canada en matière d'aide à l'étranger. La plupart de ces commentaires semblent prêter le flanc à la critique. Il est facile d'en citer de nombreux exemples. Je n'en citerai qu'un, un article paru dans le *Star Phoenix* du 21 août de l'an dernier, dans lequel on discute de l'ensemble de politique canadienne en matière d'aide à l'étranger. L'article semble conclure que notre aide n'est pas suffisante, et je souscris à cette conclusion.

On a dit qu'un pays riche comme le Canada devrait donner 1 p. 100 de son produit national brut. J'ignore si l'on a fixé ce pourcentage au jugé ou par suite d'une étude sérieuse. Il me semble, cependant, que cette somme n'est pas exorbitante, puisque certains pays, notamment les États-Unis et la Grande-Bretagne, y consacrent déjà ce pourcentage. Le Canada en est loin.

La première chose que nous devons peut-être nous demander, c'est pourquoi au juste nous accordons de l'aide à l'étranger. Très superficiellement, nous pourrions répondre en disant que c'est parce qu'on s'attend à cela de notre part; ou peut-être parce que nous ne nous privons pas beaucoup, sinon pas du tout, en le faisant. Ce sont là cependant des réponses superficielles, et qu'on ne saurait attendre que de gens cyniques. A mon avis, nous fournissons de l'aide surtout parce que nous nous préoccupons vraiment de l'humanité en général, de nos frères des pays dépourvus. Nous aimerions faire notre part pour élever leur niveau de vie et pour leur assurer les biens matériels dont nous jouissons nous-mêmes.

Nous savons tous, j'en suis sûr, qu'il faudra fournir beaucoup d'aide matérielle à ces pays. Nous savons aussi que cette tâche ne saurait être accomplie en un instant, mais qu'il faudra de nombreuses années pour y parvenir. Nous n'ignorons pas non plus que notre aide à l'étranger est appréciable, mais, je l'ai déjà dit, je ne crois pas qu'elle soit suffisante. Je suis sûr que la population canadienne est disposée à donner à ces peuples et à consacrer le temps voulu pour les aider à résoudre leurs problèmes.

Nous pouvons aider ces pays de nombreuses façons, et l'honorable député de Burnaby-Richmond a parlé du discours du ministre, dans lequel il a exposé quelques moyens à notre disposition. Il en existe cependant d'autres